ADRESSE AU ROI,

Des Juges & Commiſſaires du Roi du Tribunal d'Amiens, du 23 Juin 1792, l'an 4.e de la Liberté.

Cen folio FRC 9147

SIRE,

UN mouvement confus d'horreur, d'indignation, de ſenſibilité & d'admiration a ſaiſi tous les bons François, à la nouvelle des ſcènes horribles dont Paris a été le témoin dans la journée du 20 de ce mois. Vos vertus, votre bonté conſtante, votre amour pour le peuple, vous avoient mis au rang des Rois les plus chéris; votre conſtance, votre fermeté inébranlable dans cette journée que le crime avoit peut-être préparée, vous mettent au rang des plus grands monarques. *Vois, mon ami, ſi mon cœur palpite.* Saint-Louis dans les fers des Sarraſins ne montra pas plus de ſérénité & de grandeur d'ame. Sans doute, Sire, les magiſtrats de la capitale ne s'oublieront point; ſans doute, ils ſauront que leur devoir eſt de chercher les factieux, de les pourſuivre, de déployer toute la ſévérité des loix contre des attentats

M+W 427

que l'Europe & la poſtérité imputeroient à la Nation, s'ils reſtoient impunis. Sans doute enfin, ils ſauront qu'aucun coupable quel qu'il ſoit, ne doit les arrêter, & qu'il n'y a point de précautions qu'ils ne doivent prendre pour faire exécuter la loi, & pour garantir la tranquillité & les jours du plus vertueux des Princes. La Conſtitution, Sire, eſt en danger quand la liberté du Repréſentant héréditaire de la Nation eſt violée. Que deviendroit la Conſtitution ſans le *véto* libre de Votre Majeſté! La Nation doit ſe repoſer ſur votre cœur de l'uſage que vous ferez de ce moyen précieux; & ce cœur, vos vertus en ſont un ſûr garant, ne vous trompera & ne la trompera jamais. Les François ſentiront toujours qu'un Roi juſte, qu'un Roi bienfaiſant, qu'un Roi honnête homme & ſenſible, qui peut dire avec la confiance de la vertu, *Je n'ai rien à me reprocher*, eſt le plus grand bienfait de la Divinité.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE ROYALE. 1792.

THE NEWBERRY LIBRARY · CHICAGO